Municipalité de St-Théophile

COVID-19

Le 9 avril 2020

6e communiqué

Resserrement des directives de confinement

Le Premier ministre François Legault resserre les directives de confinement mises en place au cours des dernières semaines. Les effectifs de la Sûreté du Québec sont sur le terrain et surveille activement la situation.

La Sûreté du Québec vous demande entre autres, de **NE PAS UTILISER LE 911** dans le cas de bris de confinement ou d'isolement. Si vous désirez déclarer ces situations, vous devez contacter le numéro général de la Sûreté du Québec au **310-4141** ou via votre cellulaire, le ***4141**.

La municipalité suit attentivement le déroulement des événements. Chaque geste compte. Ensemble nous ferons en sorte que

Mélanie Létourneau
Secrétaire-trésorière par intérim
Municipalité de St-Théophile